

Schutzbrille, Suva, 1929  
Entwicklung: Schweizerische  
Unfallversicherungsanstalt, Luzern, CH  
Produktion: Schweizerische Unfallversicherungsanstalt,  
Luzern, CH  
Material/Technik: Glas; Zellulosederivat; Textilband  
6 x 14 x 3 cm (Dm 6 cm)  
Eigentum: Museum für Gestaltung Zürich / ZHdK



Les lunettes Suva protègent les yeux de millions d'employés en Suisse. Le modèle ultérieur aux verres anguleux, doté d'un design fonctionnel et d'une flexibilité surpassant les lunettes de soleil traditionnelles, est également porté hors du cadre du travail.

Il faut attendre que la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (CNA ou SUVA en allemand) introduise l'assurance accidents obligatoire en 1918 pour que la protection physique des ouvriers commence à être prise en considération. Parce que près d'un accident du travail sur sept en Suisse est un accident oculaire, la CNA décide dès 1920 de distribuer des lunettes de protection. En 1928, elle met au point ses propres modèles basés sur les besoins des utilisateurs et fait breveter son invention (fabriquée par des entreprises suisses). Elle écoule plus de trois millions de lunettes sur un principe unique de construction. Tous les modèles s'adaptent à diverses formes de visage et sont simples d'utilisation. Une fine tige métallique encercle les verres ronds, les reliant grâce à un pont flexible. Il est possible de remplacer toutes les pièces séparément – verres, bride, cercles en fibres pressées (dérivé

de cellulose) qui reposent directement sur la peau. Le modèle de 1929, de construction robuste, est disponible avec bride élastique ou branches. Ce premier modèle ainsi que ceux de 1932 et 1947 ne servent pas uniquement de lunettes de protection. Elles sont également portées pendant leurs loisirs comme lunettes de soleil par des hommes amateurs d'esthétique mécanique – un exemple précoce de l'utilisation emblématique du design fonctionnel. (Renate Menzi)

<https://www.eguide.ch/fr/objekt/schutzbrille-suva/>